

Groupe de travail « Appui Institutionnel au Secteur Agricole »

Entretien avec Michel Pré

Chargé de mission, politiques agricoles, filières (depuis septembre 2003)

Ministère des affaires étrangères

Direction de la coopération technique

Sous-Direction du Développement Economique et de l'Environnement

Bureau des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire

Date : 20.01.2004

Lieu : MAE, Paris

Avec : A.Lhomme, animation du groupe de travail

Objet

Cet entretien avait pour but de recueillir le point de vue d'un assistant technique¹, à partir de son expérience, sur la thématique de l'appui institutionnel, ainsi que ses attentes vis-à-vis du groupe de travail.

Expériences antérieures en matière d'Appui Institutionnel

- Suivi-évaluation projet d'élevage pour la Banque Mondiale.
- Chargé d'études à la SEDES.
- Responsable de la cellule ressources animales de la DCGTX en Côte d'Ivoire.
- Conseiller technique du Directeur de la programmation au Ministère de l'agriculture en Côte d'Ivoire.
- Conseiller du Ministre de l'agriculture au Tchad.
- Attaché de coopération pour le développement rural au Cameroun.

Comment définissez-vous l'appui institutionnel ?

L'appui institutionnel c'est :

- la capacité à faire travailler les gens ensemble ;
- faire en sorte que les mentalités, les comportements évoluent.

C'est bien là sa finalité, plus que d'aboutir à un résultat final du type les politiques agricoles en 3 tomes.

On fait de l'appui institutionnel pour plusieurs raisons :

- on a besoin d'institutions ;
- il y a une demande ;
- on considère qu'elles sont défailtantes dans leur fonctionnement et dans leurs relations avec les autres acteurs ;
- on veut qu'elles fonctionnent mieux, c'est-à-dire qu'elles créent le dialogue ;

L'assistant technique en poste d'appui institutionnel doit avoir beaucoup d'humilité, et ne pas rentrer dans un rapport hiérarchique rigide. Il doit tenter de dépister les obstacles, et ne pas être lui-même

¹ Les propos exprimés n'engagent que leur auteur, et non l'organisme pour lequel il travaille.

source de problème au sein de l'institution. Il est en poste pour servir l'institution et faire part des avancées et résultats à ses propres autorités, cela demande d'établir des rapports de confiance. Il doit être capable de se mettre en position d'analyser les sujets traités, au-delà d'une réflexion purement institutionnelle.

Illustration : Le poste d'attaché de coopération en SCAC est plus éloigné de l'appui institutionnel strict, car les consultations sont pour avis seulement, il n'y a pas d'appui direct à la conception d'une politique, par exemple. En revanche, rôle important dans la coopération multi-bailleurs au niveau de l'élaboration d'un point de vue partagé par tous, et de la coordination des actions de chacun. L'attaché de coopération en informe les assistants techniques et les chargés de mission à Paris, afin de participer à l'élaboration d'une politique et d'une stratégie de coopération.

Les attentes par rapport au groupe de travail

- Besoin d'information pour être capable d'analyser les sujets traités, le groupe de travail et le réseau doivent remplir cette tâche.
- Nécessité de constituer des groupes locaux de réflexion (même sous une forme informelle), qui participeraient à faire remonter et à organiser les discussions et les consultations, qui est l'essence même de l'appui institutionnel.
- Echanges d'expériences, éléments bibliographiques, exemples de ce qui se fait ailleurs.
- Besoin d'une vision élargie de ce que font les autres bailleurs (en terme de démarche projets), au-delà du pays dans lequel on travaille, et pour lequel on est en général informé de ce que font les autres.
- Besoin d'une information légère, qui indique surtout où trouver quelle information. L'information doit être flexible.
- Faire attention à ce que les échanges au sein du groupe ne deviennent pas uniquement un exutoire à l'isolement, et que les temps d'échanges avec les partenaires locaux soient préservés.